

APPEL DE FONDS / Soutien aux actions et Adhésion 2022

Association FACE Aude - Membre agréé de la Fondation FACE, reconnue d'Utilité Publique

Nom Entreprise*/Personne physique (rayer la mention inutile) :

* Dirigeant.e :

* Représentant.e (nom et fonction) de l'Entreprise auprès de FACE, si différent :

Tél fixe :

Portable :

E-mail :

Adresse postale :

*Activité :

*N° Siret :

*Effectif Aude (personnes physiques : dirigeant.e.s et salarié.e.s) :

verse un montant de euros (a minima le montant indiqué en page 2).

Versement par (rayer la mention inutile) : Virement - Chèque

demande l'émission d'une facture «Soutien/ adhésion FACE Aude »

demande l'émission d'un reçu fiscal par FACE Aude

Par ce versement, l'entreprise (ou la personne physique) apporte un soutien aux actions Emploi et Education menées par FACE Aude au bénéfice des habitantes et habitants de l'Aude et devient membre du club, pour l'année civile 2022, après validation du Conseil d'Administration. A noter que l'adhésion au club ne donne droit à aucun avantage matériel.

Je certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'association FACE Aude et joint au présent bulletin, la Charte des membres de FACE signée. Je m'engage à respecter cette charte, et mettre en place les moyens de cet engagement contre l'exclusion et pour l'égalité.

Fait à :

Le

Pour l'Entreprise

Pour FACE Aude
JP. Heurley/N. Pignol
Co-président.e.s

APPEL DE FONDS Soutien aux actions et Adhésion

MONTANT MINIMUM *	
<p>Année civile 2022 (pas de prorata appliqué sur le montant du soutien quelle que soit la date d'adhésion en cours d'année civile)</p>	<p>Le montant minimum est calculé en fonction du nombre (personnes physiques) de salarié.e.s et dirigeant.e.s sur le département de l'Aude :</p> <p>De 1 à 5 personnes : 150 euros De 6 à 29 personnes : 300 euros De 30 à 49 personnes : 600 euros De 50 à 100 personnes : 850 euros De 101 à 250 personnes : 1 200 euros Plus de 250 personnes : 1 700 euros</p> <p>Soutien aux actions/adhésion à titre individuel : 50 euros</p> <p>Le montant peut être réduit de moitié pour les structures (associations non fiscalisées notamment) ne pouvant bénéficier, du fait de leur statut juridique, d'une réduction d'impôts.</p>

**Votre versement quel que soit son montant (minimum ou augmenté) peut faire l'objet d'une réduction d'impôts. Pour les entreprises, cette réduction se monte à 60% du montant versé dans la limite de 5% du Chiffre d'Affaires. Sur le plan fiscal, seuls les dons et cotisations sans contrepartie donnent lieu à réduction d'impôts.*

Mode de versement 2021

<p><u>Par virement</u> sur le compte de FACE Aude (réf. ci-dessous) <u>ou par chèque</u> libellé à l'ordre de FACE Aude.</p> <p>Une facture ou un reçu fiscal vous sera envoyé le cas échéant.</p> <p><u>Coordonnées bancaires FACE Aude :</u> IBAN : FR76 1660 7000 4228 1214 7030 806 / BIC : CCBPFRPPPPG Domiciliation : Banque Populaire du Sud</p> <p>Ce bulletin doit être, quel que soit le mode de versement, complété, signé et renvoyé par mail : face.aude@fondationface.org ou par courrier au siège social : FACE Aude – Bâtiment INESS – 30 avenue Pompidor – 11100 Narbonne</p> <p>Le bulletin devra être accompagné de la Charte des membres signée.</p>
